



Bureau Directeur du vendredi 15 juin 2018
Relevé de décisions

Présent(e)s :

Mesdames Béatrice BARBUSSE, Marie-Christine BIOJOUT, Jocelyne MOCKA-RENIER (en visioconférence), Nodjialem MYARO (en audioconférence), Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE (en visioconférence).

Messieurs Joël DELPLANQUE, Jacques BETTENFELD (en audioconférence), Jean-Pierre FEUILLAN, Alain KOUBI, Michel GODARD, Alain JOURDAN (en visioconférence), Alain SMADJA.

Invité(e)s :

Madame Cécile MANTEL.

Messieurs Nicolas BARBEAU, Pascal BAUDE (en visioconférence), Michel JACQUET, Grégory PRADIER, Claude SCARSI.

Excusé(e)s :

Mesdames Sylvie BORROTTI, Brigitte VILLEPREUX.

Messieurs Philippe BANA, François GARCIA, Olivier GIRAULT, Pascal WETTLE.

Sous la présidence de Joël DELPLANQUE, la séance est ouverte à 12h au siège de la FFHandball à Gentilly.

1. Validation procès-verbal du 01.06.2018 : Michel GODARD

Le Bureau directeur sursoit à la validation du procès-verbal de sa réunion du 1^{er} juin dans l'attente des derniers amendements.

2. Ressources Humaines et organisation fédérale : Béatrice BARBUSSE, Claude SCARSI, Michel JACQUET, Gregory PRADIER.

Claude SCARSI aborde les sujets de la négociation annuelle obligatoire (NAO) 2018 qui est en cours.

Après un rappel des étapes franchies à ce jour, il détaille les trois points à l'ordre du jour :

1. Modalités de restauration à la Maison du handball et incidence sur les titres restaurant,
2. Gestion des horaires et aménagement du temps de travail à la Maison du Handball,
3. Modalités de mise en œuvre du droit à la déconnexion pour le personnel fédéral.

Après en avoir débattu, le bureau directeur valide à l'unanimité les positions suivantes :

Point 1 :

- Maintien des titres restaurants jusqu'à fin 2018 pour les salariés ayant choisi cette option en début d'année civile,
- Mise en pratique du restaurant d'entreprise propre à la FFHANDBALL, courant septembre 2018, coût global du repas (entrée, plat, dessert, boisson et pain) de 15 euros TTC,
- Compte tenu de la réalisation d'un restaurant d'entreprise au sein de la fédération, suppression des titres restaurants en 2019,
- Maintien à l'identique des conditions financières pour 2019 avec une participation du salarié de 4,07 euros ; puis analyse financière sur le tarif /repas chaque année,
- Au regard de l'existence d'un restaurant d'entreprise, interdiction de déjeuner dans les locaux et les salles de réunion, conformément au code du travail,
- Tarifs de restauration à finaliser pour les autres populations pouvant utiliser le restaurant d'entreprise.

Point 2 : Afin de privilégier la meilleure installation du personnel au sein de la Maison du Handball, pas de modification de la gestion des horaires pour l'exercice 2018 ; différé de l'étude courant 2019.

Point 3 : Mise en œuvre d'une charte de bonnes pratiques sur le droit à la déconnexion pour le personnel fédéral, avec éventuellement l'opportunité d'intégrer ces éléments dans le projet d'accord d'entreprise sur l'égalité hommes / femmes. Sur ce dernier, il est envisagé des modalités spécifiques pour parvenir à cette

égalité pour le groupe 7 de la convention collective CCNS sur une période de trois exercices (avec à chaque fois un point annuel).

Par ailleurs, Michel JACQUET présente le projet de nouvelle organisation envisagée à l'aune de l'entrée dans la Maison du Handball et qui fait suite au mandat que lui avait confié le bureau directeur le 19 décembre 2017 pour proposer une nouvelle organisation de l'administration fédérale. Il expose les travaux conduits avec 3 préfigurateurs (Cécile, Nicolas et Grégory) et un double objectif : offrir une meilleure lisibilité des missions dans une dynamique de gestion de projets partagée et améliorer la transversalité et les circuits d'information entre les différentes ressources fédérales (salariés, élus, cadres de la DTN).

Le bureau directeur débat des propositions, émet un avis favorable sur le projet présenté et souhaite qu'un travail complémentaire puisse se poursuivre avec des représentants du bureau directeur et de la DTN dans un délai suffisamment proche, permettant d'envisager l'entrée dans la MDH dans une nouvelle configuration de l'administration fédérale.

Michel JACQUET propose au bureau directeur qui en débat et qui valide à l'unanimité, les postes suivants :

- 1 ETP en CDI technicien(ne) : achats fédéraux (2018)
- 1 ETP en CDI cadre : directeur financier (2018)
- 1 ETP en CDI cadre : responsable administratif et financier de l'IFFE sous réserve de l'accord de l'inscription des nouveaux titres portés par la Fédération au RNCP (2019)

En lien avec la nouvelle organisation fédérale, Joël DELPLANQUE et Jacques BETTENFELD confirment leur souhait d'une meilleure préparation des différentes réunions (internes et institutionnelles).

Joël DELPLANQUE exprime également son vœu que la nouvelle organisation fédérale puisse inspirer l'organisation de chaque territoire et facilite la relation de la Fédération avec les ligues, les comités ainsi que les partenaires publics et privés.

3. Projet de documentaire 20 ans EDF Féminine : Jean-Pierre FEUILLAN

Jean-Pierre FEUILLAN présente au bureau directeur le projet de réalisation d'un documentaire sur les 20 dernières années de l'équipe de France féminine. Le bureau directeur, après en avoir débattu, renonce au projet.

4. Textes relatifs aux centres de formation : Cécile MANTEL

Cécile MANTEL apporte des éclairages sur les quelques modifications complémentaires proposées par le groupe de travail mixte comprenant des représentants du secteur professionnel masculin et féminin. Le bureau directeur valide à l'unanimité les modifications proposées, avec application au 1^{er} juillet 2018.

5. Euro 2018 : Sylvie PASCAL LAGARRIGUE

Sylvie PASCAL LAGARRIGUE revient sur le tirage au sort de l'EURO 2018 qui s'est tenu le 12 juin dernier à la Maison de la Radio dont les retombées sont positives. Elle regrette toutefois la mobilisation relative de la famille du handball à cette manifestation. Le bureau directeur félicite l'ensemble du CO EURO 2018 pour l'organisation réussie de ce tirage au sort.

Sylvie PASCAL LAGARRIGUE dresse un bilan d'étape sur la billetterie dont la courbe est positive au regard des objectifs à date. Elle indique en particulier les réunions prévues concernant la montée en charge des responsables de site, les questions relatives au protocole, la signature du partenariat avec Radio France, le financement par Uniformation des formations de bénévoles et des responsables de site, ainsi que la nécessité de communiquer dans le cadre des assemblées générales de ligues et comités et confirme la mise à disposition auprès des délégués fédéraux d'une présentation Euro 2018.

6. Euro 2022 et congrès EHF de Glasgow : Joël DELPLANQUE

Avant le congrès de l'EHF qui se tiendra du 18 au 20 juin 2018, Joël DELPLANQUE fait un retour au bureau directeur sur les derniers échanges intervenus concernant la candidature de la France.

7. Assemblées générales : Joël DELPLANQUE

Joël DELPLANQUE rappelle que les délégués des ligues et des comités participant à l'assemblée fédérale doivent être expressément mandatés (par un vote de leur instance territoriale) pour y porter la voix des clubs.

Il souhaite par ailleurs qu'un document soit créé pour le Conseil d'administration du mois de septembre permettant de présenter un point d'étape du Pacte de développement et de la déclinaison du projet fédéral par les ligues.

Enfin, lors du prochain conseil des territoires, Joël DELPLANQUE proposera que chaque ligue présente une liste de dirigeants et futurs dirigeants susceptibles de bénéficier d'une offre de formation en vue de la prochaine mandature.

8. Représentation des DOM-TOM dans les instances fédérales : Joël DELPLANQUE

Joël DELPLANQUE fait part de sa demande formulée à Jocelyne MOCKA-RENIER et Emmanuel GRANDIN de disposer d'une vision globale de la représentation des ultramarins dans les commissions et groupes de travail fédéraux ; avec un objectif affiché de prendre en compte les compétences, l'alternance et la parité.

9. Bilans sportifs annuels : Joël DELPLANQUE

Joël DELPLANQUE souhaite un travail coordonné au sein des services fédéraux pour élaborer un bilan général de la saison des différentes activités fédérales, afin d'avoir une vision large de la qualité de la saison. Le bureau directeur, après avoir débattu du fond et de la forme des documents à préparer, valide le principe d'une présentation synthétique, uniforme et visuelle à élaborer en vue du Conseil d'administration de la rentrée. Béatrice BARBUSSE se chargera de coordonner les travaux.

10. Points divers

Joël DELPLANQUE et Michel JACQUET donnent des informations sur la réunion préparatoire du 11 juin relative à l'inauguration de la Maison du Handball, dont la date n'est pas encore définitivement fixée.

Nodjialem MYARO relate les échanges du dernier Comité de direction de la LFH en vue de l'assemblée générale de la LFH prévue le 28 juin prochain. Elle évoque notamment les difficultés exposées par les clubs autour de l'arbitrage et les travaux envisagés, et fait part de discussions, parfois tendues, sur les perspectives d'autonomisation pour laquelle elle attend une contribution formalisée par les présidents de clubs quant au sens qu'ils donnent au projet.

Jean-Pierre FEUILLAN présente au bureau directeur, qui en débat, les échanges en cours avec la Fédération américaine de handball pour un accompagnement dans la perspective des Jeux Olympiques de 2028 à Los Angeles.

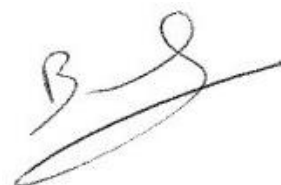
Joël DELPLANQUE évoque les échanges en cours avec l'IHF ayant permis de clarifier définitivement la règle applicable pour les athlètes à double nationalité. Afin d'améliorer le contrôle et le respect de cette règle, la FFHandball a proposé à l'IHF plusieurs évolutions en cours d'examen.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h15.

Prochaine réunion du Bureau directeur le vendredi 29/06/2018 à 12h00 au siège de la fédération.



Joël DELPLANQUE
Président



Béatrice BARBUSSE
Secrétaire Générale